



Élections professionnelles 2018 :

La FSU progresse encore chez les psychologues de l'Éducation nationale !

Avec un taux de participation de 71,3%, en hausse de près de 5% par rapport aux scrutins de 2017 et un nombre de suffrages exprimés en augmentation, la FSU confirme sa place de première fédération syndicale dans le corps des psychologues de l'Éducation nationale. Ses deux syndicats, le SNES-FSU et le SNUipp-FSU recueillent 51,48 % des voix.

Ces résultats traduisent clairement la confiance que les personnels accordent à la FSU pour défendre leur statut, leurs missions, leur carrière tant au niveau individuel que collectif. Le SNES-FSU et le SNUipp-FSU remercient les Psychologues de l'Éducation nationale qui les ont à nouveau placés largement en tête.

A l'ONISEP, la FSU enregistre également une forte progression au comité technique d'établissement où elle obtient 3 sièges, signe manifeste que dans la défense des personnels et du service public, les personnels ne s'y sont pas trompés !

Malgré les revirements du Ministère sur les engagements pris, notamment concernant les améliorations de carrière, malgré une volonté délibérée de réduire drastiquement les recrutements en particulier de PsyEN EDO et de minorer l'apport des psychologues dans l'École, les PsyEN se sont choisis des représentants déterminés à faire reconnaître la place de la psychologie et à contribuer au développement psychologique et social de tous les enfants et adolescents, à leur émancipation et à leur réussite.

Dans ce champ comme dans les autres, la FSU porte des valeurs de transparence, d'équité et de justice sociale que ses élus-es auront à cœur de mettre en œuvre tout au long de leur mandat.

Maintenir tous les CIO et les Dronisep au sein de l'Éducation nationale, augmenter les recrutements de PsyEN dans chacune des spécialités restent des enjeux majeurs pour la période actuelle.

En confortant le SNUipp-FSU et le SNES-FSU comme premières organisations représentatives, les psychologues de l'Éducation nationale revendiquent aussi :

- un plan de recrutements et des créations de postes pour tendre, dans une première étape, vers la moyenne européenne d'un psychologue pour 800 élèves
- un régime indemnitaire unique aligné sur les indemnités actuelles des PsyEN EDA
- des conditions de travail et des modalités d'évaluation conformes aux missions de psychologue, et aux règles déontologiques de la profession
- le maintien de tout le réseau des CIO, lieu ressource indispensable pour le travail en équipe
- le développement des RASED dans le premier degré, dispositif pluriel de prévention et remédiation
- des plans de formation continue répondant aux besoins exprimés par les collègues
- un fonds national et académique pour pallier les inégalités d'équipement des psychologues selon les territoires



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN